



## Fédération Nationale des Syndicats de Transports CGT

### DECLARATION DE LA DELEGATION CGT LORS DE LA REUNION DE L'ONDS

**DU 02 DECEMBRE 2009**

Les membres CGT chargés du dialogue social, désignés par notre Fédération Nationale des Syndicats de Transports CGT dénoncent la situation préoccupante du dialogue social dans plusieurs entreprises de la Branche.

Dans ces entreprises et ce ne sont pas les moindres (Lyon, Reims et Valenciennes notamment) la conflictualité est importante et la multiplication des notifications et des préavis de grève prouve combien il est urgent pour notre instance de se positionner clairement et de se responsabiliser afin de faire respecter les règles et conditions des débats, pour apporter notre aide et notre expertise afin de faire baisser les conflits dans la branche.

Nous ne pouvons en rester au simple constat et notamment continuer à faire comme si de rien n'était, vœu pieu de l'UTP et retranscrit d'ailleurs tel quel dans le projet de compte-rendu de la séance du 28 avril.

La CGT fait un constat indéniable et affligeant que, au moins dans les 3 cas cités précédemment et plus largement dans bien des réseaux, la genèse de cette conflictualité est directement liée à l'absence de la prise en compte du volet social dans les appels d'offres qui conduit irrémédiablement vers la remise en cause du statut social des salariés.

La crise financière sert de prétexte aux Autorités Organisatrices lors des appels d'offre afin de mettre en œuvre du dumping social entre les groupes. Dans le même temps, l'UTP, sous la coupe des groupes Kéolis et Véolia-Transdev, refuse de faire évoluer la Convention Collective Nationale. Ces mêmes groupes financiers profitent de l'occasion pour remettre en cause les accords d'entreprise (encore un exemple récent à Bordeaux).

Tous ces éléments participent au mécontentement des salariés de la branche qui ne trouvent pas de réponse à leurs revendications sur les salaires, le pouvoir d'achat et l'amélioration de leurs conditions de travail.

#### **La CGT demande :**

- Que cette déclaration soit intégrée dans le compte rendu de cette réunion.
- Que de véritables débats s'engagent dans les instances de la branche : CPN/TPUV, CPNE /FP, OPMQ, commission de suivi sur les questions de sécurité et ONDS chacune dans le cadre de leurs prérogatives pour mettre la Convention Collective au niveau des accords les plus favorables des réseaux.

Il est urgent de répondre aux exigences revendicatives des salariés dans le cadre de leur mission de service public de transport urbain de voyageurs.

**La délégation de la FNST CGT.**